Actualités Paie 4ème trimestre 2019

Programme

1 Jour

Paramétrages paie

Plafond mensuel Sécurité Sociale
Frais professionnels
Avantages en nature
Titres restaurants

DSN

Nouveaux signalements
Accès à la norme 2020
Travailleurs handicapés et Déclaration
Retenue à la Source des salariés Hors France
Dispense de DSN et absence d'emploi salarié
AGIRC-ARRCO et cotisations mensuelles

Apprentissage

Mobilité internationale des apprentis
Formation et taxe d'apprentissage
Finalisation de la réforme de l'apprentissage

PAS

Actualisation des taux personnalisés
Indus et régularisations
Epargne salariale
Grilles de taux neutres pour 2020

Réforme de l'assurance chômage

Les nouvelles règles
Allègements et Bonus/malus

Projet de Loi de Finance pour 2020

Modifications en 1ère lecture
Taxe de 10€ CDD d'usage et Accords collectifs
Nouveaux signalements
Droits sociaux pour salariés proches aidants
Prime exceptionnelle pouvoir d'achat
Extension de la dématérialisation

Autres Actualités Paie

Travail et violences faites aux femmes
Révision de la procédure de contrôle URSSAF
Taux « Fonctions support »

La loi PACTE / Mobilité / « Droit à l'erreur »

Loi PACTE et réforme des effectifs
Droit à l'erreur au sein des Urssaf
Transport Domicile lieu de travail

Actualités sociales

Egalité hommes-Femmes : le simulateur officiel est à jour
Prévoyance et nouveau cahier des charges des contrats responsables

Actualités jurisprudentielles

Objectifs & public

Objectif : 1 journée trimestrielle pour une revue complète des nouvelles réformes sociales ayant des impacts immédiats en paie (mises à jour sur les processus de paie et les paramétrages des logiciels de paie).

Public : Responsables ou gestionnaires de paie expérimentés. Prestataire externe à l'entreprise tel qu'éditeur de logiciel de paie ou cabinet d'expert-comptable.

Prérequis

Avoir suivi "Méthode et maitrise de la paie - Niveau 2" ou avoir une bonne pratique de la paie (expérience minimale en paie d'un an).

Les avantages

Des cas pratiques et des exercices ; Si des questions subsistent sur les thèmes évoqués pendant la formation, le consultant ayant dispensé la formation se tiendra à la disposition du stagiaire pour y répondre au plus vite.

Intervenants

Nos consultants sont spécialisés en paie d'entreprise et ont dispensé des formations dans les plus grands groupes d'externalisation de la paie. Ils ont à leur actif plus de 20 ans d'expérience dans leur domaine et sauront vous communiquer leur savoir de façon claire et concrète pour une mise en application rapide au sein de vos fonctions.

Durée – Prix*

Forfait 4 jours : 2 ;080€ HT (soit 1 journée par trimestre)*
1 jour : 620€ HT hors forfait
**Prix Inter-Entreprises – Repas inclus*

Formation en **Intra-Entreprise** : devis sur demande

Sessions 2020

SALON	AIX-EN-PROVENCE	LYON	AJACCIO
10 mars	09 mars	12 mars	16 mars
9 juin	8 juin	11 juin	15 juin
6 octobre	5 octobre	8 octobre	12 octobre
15 décembre	14 décembre	17 décembre	21 décembre

Formations Paie - 7, montée des Emeries - 13580 La Fare les Oliviers - Tel : 09 50 78 95 09 - Fax : 09 55 78 95 09 - E-mail : contact@formations-paie.fr - URL : https://formations-paie.fr